

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 45 (1972)
Heft: 1

Artikel: Comment logent les Français
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment logent les Français

22

Il résulte d'une enquête réalisée par l'INSEE (Institut national de statistique et des études économiques) qu'en 1969 un ménage sur deux habitait une maison individuelle. Les autres ménages vivaient à raison de 9,1% dans une habitation comprenant deux logements; les immeubles de trois à quatre logements étaient occupés par 7,4% des ménages; ceux comportant de cinq à neuf logements par 10,3% des familles. Quant aux immeubles collectifs (dix logements et plus) ils étaient habités par 22,6% des familles. C'est évidemment dans les zones urbaines où les constructions en hauteur sont les plus nombreuses que l'on rencontre la plus grande proportion des ménages occupant ce type d'immeuble (78% en région parisienne).

Les statistiques montrent également qu'en 1969, 44,8% des Français étaient des locataires, 14,6% des accédants à la propriété et 29,2% des propriétaires.

Les dépenses d'habitation des ménages, quel que soit leur statut d'occupation, s'élèvent en moyenne à 3554 F., soit 18% du budget total. Il convient d'en retrancher les dépenses concernant l'énergie, l'entretien et l'équipement du foyer qui représentent une part importante.

Cette déduction effectuée, on constate que 5,1% du budget total sont consacrés aux loyers et charges des résidences principales, soit moins du tiers du budget total consacré par les ménages à leur habitation.

En ce qui concerne les seuls locataires, l'INSEE arrive à la conclusion que cette catégorie consent une dépense moyenne égale à 11,5% de ses ressources au lieu des 5,1% indiqués précédemment.

La charge la plus lourde est supportée par les exploitants et les salariés agricoles (13,22%), les cadres supérieurs (12,59%), les professions libérales (12%).

Les cadres moyens et les employés consacrent respectivement des sommes égales à 10,5% et 11,6% de leur consommation au paiement de leur loyer.

Chez les ouvriers, la proportion est de 9,5% mais il faut tenir compte que cette catégorie de locataires habite généralement les immeubles les moins confortables où le loyer est le plus souvent réglementé.



CIMENT PORTLAND

CIMENT HAUTES RÉSISTANCES

SULFIX

CHAUX HYDRAULIQUE

ROCHITE